



Vendredi 5 et samedi 6 septembre 2025

- Règlement de course édition 2025 -

Vous allez participer à la **9^{ème} édition** du Triathlon Relais Toys Motors où chaque concurrent réalise une discipline avant de passer le relais.

Chaque édition se veut conviviale, festive et sportive dans le but de créer de la cohésion dans le milieu professionnel mais aussi entre confrères ! L'occasion de se mesurer et de trouver de bons arguments autour de la machine à café le lundi matin ... accompagnées de quelques courbatures ! Nous vous invitons à lire les consignes suivantes afin que cette édition se déroule parfaitement. Nous vous souhaitons à tous une bonne préparation, un beau challenge et surtout du plaisir autour du triple effort sablais !

Rendez-vous sur la ligne de départ le samedi 6 septembre 2025 !

Les inscriptions

ATTENTION ! Les inscriptions seront clôturées le mercredi 3 septembre à minuit.

Vous devez remplir la fiche d'inscription que vous pouvez télécharger sur le site web du club : www.lessablesvendeeetriathlon.com et joindre les éléments demandés.

Lors du retrait de votre dossard à la soirée de présentation de l'épreuve le vendredi 5 septembre 2025 à la concession **TOYOTA TOYS MOTORS** (3 Rue Amédée Gordini - Boulevard du Vendée Globe - 85180 Les Sables d'Olonne) vous devrez impérativement et obligatoirement présenter votre licence FF TRIATHLON ou FF Natation (pour la personne qui fait la natation) ou FF Cyclisme (pour la personne qui fait la partie vélo) ou FF Athlétisme (pour la personne qui court) ou un certificat médical pour les non licenciés de la discipline (de moins de 1 an à la date de l'inscription) ou Fournir le Formulaire Info Santé (FIS) disponible sur le site de la Fédération Française de Triathlon : PRENDRE MA LICENCE / DOCUMENTS UTILES + 1 pièce d'identité. Si vous avez déjà en votre possession les éléments vous pouvez aussi nous les retourner avec la fiche d'inscription. => Votre certificat médical doit comporter obligatoirement la mention de « **non contre-indication à la pratique du sport en compétition** » ou de « **non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition** ».

Votre inscription sera acceptée si et seulement si votre certificat médical est conforme aux règles mentionnées ci-dessus.

Pour tout dossier, non-conforme le jour de la course, et ce, pour des questions de sécurité, les organisateurs et le corps arbitrale seront en droit d'annuler votre départ.

Le remboursement de votre inscription sera valable uniquement sur présentation d'un certificat médical.

La course



Ce triathlon en relais se déroule en équipe composée de 3 personnes. L'équipe peut être féminine, masculine, mixte et handisport et être composée de concurrents de catégories et ou d'âge différents sous réserve d'une constitution de cadet (16 ans) à vétérans, licenciés ou non licenciés.

Les 3 personnes de l'équipe doivent obligatoirement être salariés de l'entreprise. En cas de manquement pour une équipe d'un des 3 athlètes, le club des Sables Vendée Triathlon peut « prêter » un licencié par équipe. Toute entreprise ne respectant pas ce protocole peut participer et sera classée au triathlon Toys Motors en catégorie « classement OPEN ».

Cette course comporte 3 manches. Chaque concurrent réalise la même discipline tout au long des 3 manches.

Cette course est conforme aux exigences et aux réglementations de la Fédération Française de Triathlon. L'organisateur se réserve le droit lors de la manifestation, en accord avec l'arbitre principal, de modifier son programme de course pour maintenir une sécurité maximale des athlètes et du personnel encadrant.

1 / La natation

L'épreuve de natation se fera en mer (sauf contre ordre). Le bonnet de bain est obligatoire ainsi que la combinaison. **Le bonnet vous sera offert par l'organisation.** En cas de mer trop agitée, la course peut se transformer en duathlon (course à pied, vélo, course à pied). Le nageur deviendra alors coureur. Les cadets âgés de 16 ans auront l'ouverture possible au format. Le nageur commence la course avec une puce attachée à sa cheville, dans l'aire de transition cette même puce devra être mise à la cheville du cycliste.

2/ Le vélo

Le port du casque est obligatoire et la jugulaire doit être correctement serrée pour la partie vélo. Le dossard du cycliste doit être porté au dos, épinglé au maillot ou tenu avec un porte dossard. Le drafting étant autorisé, les vélos de contre la montre (CLM) et les prolongateurs sont interdits. Les bouchons de guidon doivent être présents et en bon état. Le cycliste commence la course avec une puce attachée à sa cheville. Au retour du vélo et dans l'aire de transition cette même puce devra être mise à la cheville du coureur.

3/ La course à pied

Vous devrez courir avec le dossard placé sur l'avant au niveau du bassin et la puce attachée à la cheville. A proximité de la ligne d'arrivée les co-équipiers sont invités à rejoindre le coureur pour passer la ligne d'arrivée en équipe.

Attention : le défaut de puce sur le bon athlète peut entraîner des pénalités voire une disqualification !

Le déroulé

Le Vendredi 5 septembre 2025 :

- 18h30 : Soirée de retrait des dossards par les équipes à la concession TOYOTA TOYS MOTORS
- Présentation de la course et de la voiture à gagner par tirage au sort (sous contrôle d'un huissier) ;

Le Samedi 6 septembre 2025 :

- A partir de 13h : Accueil des équipes à l'ISO pour le retrait des puces
- A partir de 13h30 : Ouverture de la consigne
- A partir de 14h15 : Ouverture du parc vélos
- 15h : Fermeture du parc vélos
- 15h : Briefing des concurrents devant le podium
- 15h10 : Échauffement ludique sur la plage de Tanchet par ORANGE BLEUE OLONNE SUR MER
- 15h25 : Appel des nageurs derrière la ligne de départ de Tanchet pour la première manche
- 15h30 : Départ de la première manche
- 16h30 : Départ de la deuxième manche
- 17h30 : Départ de la finale
- 18h30 : Clôture des épreuves et récupération des vélos dans le parc à vélo
- 20H30 : Tirage au sort du véhicule offert par notre partenaire TOYOTA TOYS MOTORS suivi d'un grand buffet et soirée avec DJ ! **Salle AUDUBON – 60 boulevard Pasteur – 85100 LES SABLES D'OLONNE.**

Les parcours

Vous trouverez l'ensemble des parcours sur le site web du club : www.lessablesvendetriathlon.com

Distances en 2 manches + une super finale :

- Natation : 300 mètres en mer (sauf contre ordre)
- Vélo : 6 km
- Course à pied : 1,7km

Règlementation

- Le port du dossard fourni par l'organisateur est obligatoire, il sera positionné sur la partie basse du dos en cyclisme et sur le ventre en course à pied.
- Un dossard doit être fixé en 3 points minimum sur le vêtement ou une ceinture appropriée et doit être placé au plus bas au niveau de la taille. Ceinture interdite sous la combinaison de natation. L'organisation vous fournira des étiquettes avec le numéro du dossard pour la tige de selle.
- Il sera autorisé des produits de récupération et /ou barres énergétiques pendant la course, produits conformes aux réglementations et exigences imposées par la FFTRI. **Interdiction, sous peine d'amendes, de jeter tous détritrus sur la voie publique.**
- L'utilisation de tout dispositif ou artifice, mécanique, motorisé ou non, permettant d'améliorer la performance et /ou soulager l'effort du participant est interdit.
- Il n'y aura pas de ravitaillement sur la partie vélo et course à pied pour l'ensemble des courses.

Les classements

Vous retrouverez l'ensemble de vos classements auprès du chronométreur sur place :

sur le site du chronométreur : www.chronometron.com

et sur le site web du club : www.lessablesvendeeetriathlon.com.

Il y aura plusieurs classements répartis comme suit :

- Classement Scratch
- Classement Femme
- Classement Mixte
- Classement Handisport
- Classement OPEN : MAX un membre salarié d'une entreprise ou aucun

Plusieurs catégories se verront récompenser :

- La dernière équipe
- Le meilleur déguisement
- La photo d'équipe la plus originale, surprenante et fun
- Les meilleurs supporters

La soirée de remise des prix

Chaque coureur se verra délivrer un « bracelet pass » lui permettant l'accès à la soirée de remise des prix (buffet, boissons, concert). Si vous souhaitez des pass supplémentaires, vous pouvez joindre un règlement complémentaire : 1 pass = 25€ (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans en nous précisant le nombre). La soirée de remise des prix se tiendra à l'issue de toutes les manches à 20h30 à **la salle AUDUBON – 60 boulevard Pasteur – 85100 LES SABLES D'OLONNE.**

Il y sera procédé à la récompense des 3 premières équipes de chaque catégorie avec des lots plus surprenants les uns que les autres : les 3 vainqueurs de chaque catégorie gagneront un tour en hélicoptère.

A l'issue de ces récompenses, nous procéderons au tirage au sort (sous contrôle d'un huissier*) du véhicule offert par Toyota Toys Motors.

**Extrait du règlement : « Toute personne faisant partie du groupe RCM ne pourra prétendre au gain. Il sera procédé au tirage au sort du numéro d'une équipe puis du chiffre 1 correspondant au nageur, 2 correspondant au cycliste ou 3 correspondant au coureur. L'équipe complète doit être présente lors de la remise des prix sous peine de remise en jeu du lot ».*

La team LSVT et Toyota Toys Motors vous souhaitent une bonne course à tous !



Les Sables Vendée Triathlon
8 rue du Maréchal Leclerc
85100 Les Sables d'Olonne Cedex
contact@lessablesvendetriathlon.com
www.lessablesvendetriathlon.com